

SIEGE DE BRUXELLES
Boulevard Clovis 15
1000 Bruxelles
Tél. 02 230 81 82
Fax 02 230 80 08

SIEGE D'ANVERS
Van der Sweepstraat 3 bus 44
2000 Antwerpen
Tél. 03 216 28 90
Fax 03 238 86 65

Bureau régional :

BXL.

EAN :

Ref. :

Index :

Compteur n°. 34757462

N. ref. :

RAPPORT N° : 274/10404/1

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSIONADRESSE DE L'INSTALLATION : chaussée de Louvain
710-732 (Bloc A) 1030 Bruxelles

PROPRIETAIRE : _____

Adresse : _____

DEMANDEUR : G.D.B ELECTRO S.A.

Adresse : 1432 Sint-Stevens-Woluwe

INSTALLATEUR : AV DU PEACE 85

Adresse : _____

TVA ou CI : BE 0454.837.849

Date du contrôle : 04/04/2011 Type de contrôle : examen de conformité / visite de contrôle suivant :

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 270) (RGIE art. 270bis) (A.R.2.0.2000) (RGPT art. 262) (R.T. art. 281) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : APP A.5.2.

Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1.1.83 RGIE art. 86

Raccordement : Tension 230 V Protection raccordement MAX 63 A

Câble aliment, tableau, princ. : 4 x 10 mm² Inter.gén. : type Δ63A/300mA

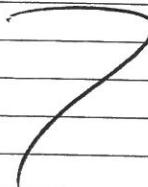
Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT

Nombre de tableaux : 1 ; Nombre de circuits term. : 12 ; RA : 1 Ohm; RI tot 150 MΩ

Facteurs d'influences externes : _____

DESCRIPTION : _____

Voir Schémas



CONTROLES effectués : voir verso _____

INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : manquant

note : luminaire non placé

DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION : 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 04/04/2036 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

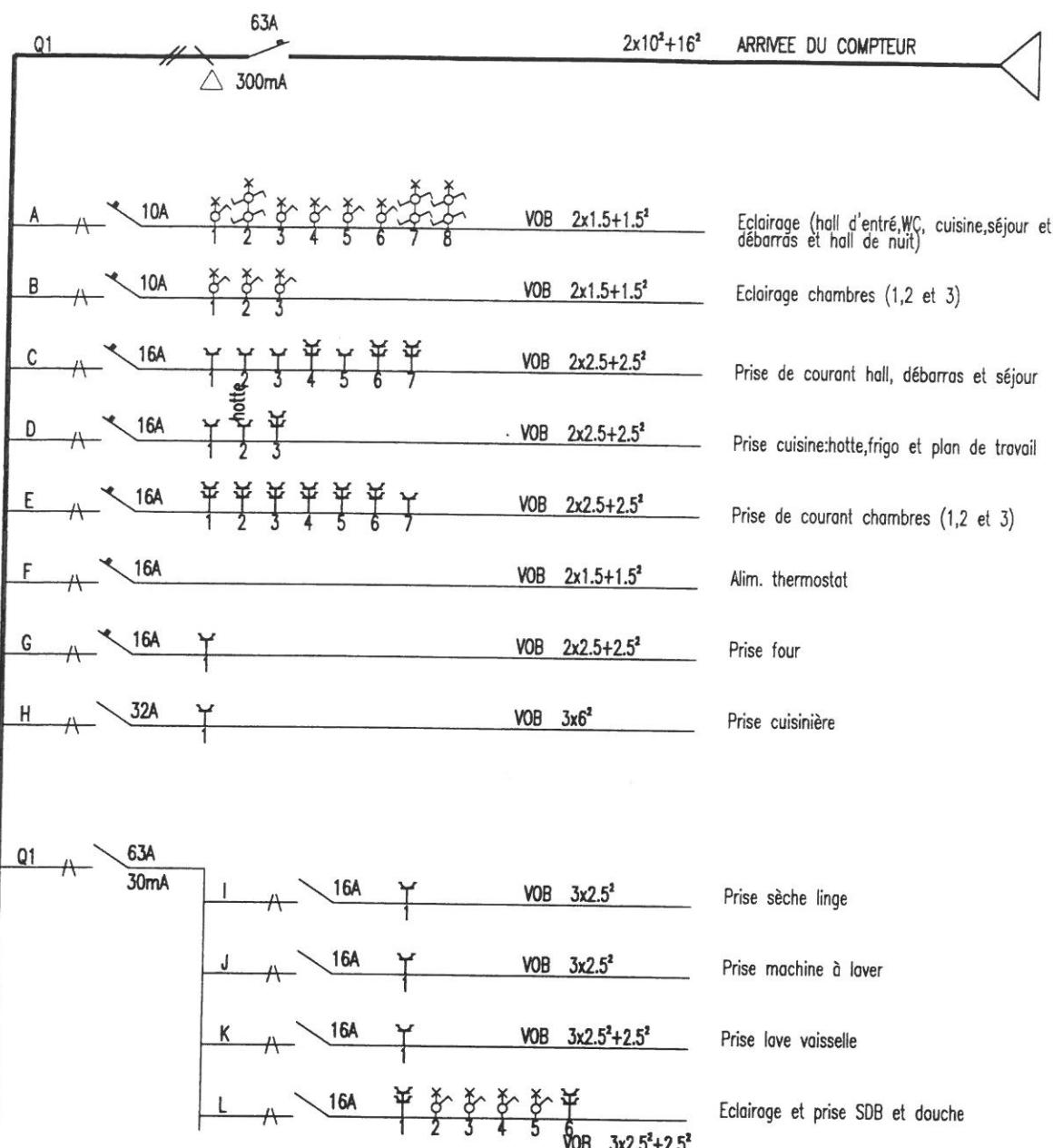
2. L'installation n'est pas conforme.

3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens.

L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le :

L'AGENT VISITEUR :
n° + nom + signature

Le directeur,



BTW
Bureau Technique Verbrugghen
Agent n° 274
AOUA

04/04/2011

Immeuble à appartements
BATIMENT A
Chaussée de Louvain 710-732
1030 Bruxelles

ELECTRO GDB s.a.

11, rue du Foyer Schaerbeekois

1030 Bruxelles

egdb@electrogdb.be

Tél.: 02/215.00.09
Fax.: 02/215.86.99

T.V.A.:(BE) - 0454.837.849

Tension de service
2x230v+T

Coffret Appartement
A 5.2

EGDB

Dess: E. Z.

0877

Date: 04-04-2011

Feuille :

1/1

AS BUILT

Rév. A

